

# Rapport annuel d'activité de la protection et des prestations sociales de la RATP



## 2011

**P E P S**  
Protection Et Prestations Sociales



Prestations  
Familiales  
et Assurance  
Chômage

## LE RESPONSABLE DE L'UNITÉ PROTECTION ET PRESTATIONS SOCIALES



Philippe COSTA

L'année 2011 s'inscrit de manière apparente dans la continuité des résultats de l'année précédente.

En réalité, l'unité Protection Et Prestations Sociales (PEPS) a vécu une évolution majeure qui a touché l'ensemble de ses secteurs d'activité, grâce à la mise en œuvre complète du partenariat informatique conclu en 2008 avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Le démarrage de l'infogérance informatique a, en premier lieu, réduit considérablement l'activité du pôle informatique interne et a également conduit ce secteur à une organisation particulière, afin de faire vivre pleinement le partenariat d'une part, et demeurer des interlocuteurs actifs vis-à-vis de la MSA d'autre part.

Pour la CCAS l'investissement remarquable de l'équipe projet MIAMI, comme celui du Personnel de la Caisse quant à sa formation au nouvel outil informatique, a abouti le 10 janvier 2011 au succès de la bascule de l'ancien système sur l'outil Agora. A l'égal des caisses du régime général, cette révolution en douceur a permis à la CCAS d'offrir de nouveaux services sur son premier site Internet [www.ccas-ratp.fr](http://www.ccas-ratp.fr).

L'Espace santé a poursuivi quant à lui sa politique de modernisation de son offre de soins par l'acquisition d'équipements disposant de technologies à la pointe tels que trois réfracteurs, un mammographe numérique plein champ, un automate d'analyses médicales.

La politique de réduction des délais d'attente des patients a encore évolué avec, notamment, l'ouverture de deux nouveaux cabinets dentaires au centre médical de Championnet.

L'offre de soins est plus que jamais orientée vers les spécialités afin de répondre aux pathologies fréquentes à la RATP et davantage liées à des activités professionnelles.

Aux Prestations Familiales, l'année 2011 restera marquée par la mise en œuvre du nouvel outil servant à liquider le Supplément Familial de Traitement, et ce, grâce au travail considérable des équipes effectué en particulier sur la reprise des données antérieures.

Enfin, au regard de la « crise économique », la convention UNEDIC 2011 a engendré de nouvelles dispositions vis-à-vis de l'assurance chômage.

A la CCAS comme à l'Espace santé, aux Prestations familiales et à l'Assurance chômage, la politique Qualité visant à maintenir les délais de remboursement des feuilles de soins à 5 jours, à réduire les temps de rendez-vous aux consultations, à gérer des prestations conformes à celles du régime général a été une nouvelle fois un objectif majeur de satisfaction du client.